
[Imprimer](#)

Une consultation sur les services de mobilité électrique partagée de Paris-Saclay

Image

L'EPA Paris-Saclay, en groupement avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, ouvre une consultation relative à l'exploitation technique et commerciale de services de mobilité électrique partagée à destination des établissements et usagers du territoire.

Alors que le plateau de Saclay n'accueillera la ligne 18 du Grand Paris express qu'à l'horizon 2026, l'aménageur du territoire a constaté « une attente forte de voir émerger des services de mobilité électriques mutualisés, et plus particulièrement un service d'autopartage à l'échelle du campus ». Avec d'autres acteurs locaux, il souhaite donc confier la maintenance, la gestion et l'exploitation des 100 points de recharge déjà installés et, peut-être, les compléter par de nouveaux. Le concessionnaire devra également mettre en place un service d'autopartage de véhicules propres. Il pourra en outre proposer une « offre de mobilité électrique partagée complémentaire, innovante ou plus agile, pour répondre aux enjeux d'attractivité et d'accessibilité du territoire ».

« Le périmètre d'action comprend le campus de Paris-Saclay avec des possibilités d'extension aux territoires de l'opération d'intérêt national, de la Communauté Paris-Saclay ainsi qu'à d'autres réseaux d'autopartage francilien, précise l'EPA. Avec près de 60 000 usagers quotidiens dont 30 000 résidents d'ici à 2026, la question de l'accessibilité du territoire en heure de pointe est et restera un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire. »

[Plus d'informations sur la consultation](#)

[Voir la consultation](#)